Image not found or type unknown

primes et autres commissions??

Par **FRANCK34**, le **02/10/2009** à **14:48**

Voila bonjour a tous,
Je voudrais me renseigner sur comment déchiffré ma fiche de paye.
Je travaille dans une entreprise ou je touche:
1 PRIME D ASSIDUITÉ
2 D PRIMES OBJECTIF
3 DES COMMISSIONS SUR LES VENTES
Ma question est simple est il normale que les cotisation soit soustraite du total de mon salaire(primes comprise) au lieu de d avoir le retrait des cotisation sur le salaire de base et ensuite avoir les primes en rajout?
j'espère que vous avez compris ma demande en faite je ne comprend as pourquoi il prenne les cotisation sur les primes et autre avantage.

Exemples ce moi ci= je touche en salaire de 1771,54 euro brut
tout compris et un e fois les cotisation retiré cela me revient a 1382,04 net a payer.

merci d éclairé un peu ma lanterne, j ai l impression de me faire avoir?

Moi je trouverai plus logique qu il décomptes les cotisations sur le salaire de bases et non primes comprise non?

Par **carry**, le **02/10/2009** à **16:14**

bonjour,

toutes les primes sont soumises à cotisations.... donc votre fiche de paye est normale....

il faut compter environ 22% de charges sociales...

Par **FRANCK34**, le **02/10/2009** à **16:38**

Merci carry j'aurais rever quelques instant ;).

Par **carry**, le **02/10/2009** à **19:50**

de rien....

mais consolation.... vous cotisez plus pour la retraite avec vos primes !!!!!!!!

bon week end..

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés